

Extrait des communications municipales du 20 mars 2015, p.3

8) Réponse au voeu déposé par M. Alfred Thomas le 20 novembre 2014 qui souhaite que la compensation du reboisement, suite à la coupe des arbres en raison de l'agrandissement de la déchetterie, soit réalisée en collaboration avec les élèves d'Ecublens

Pour donner suite à ce voeu, une séance a été organisée en présence du Directeur des écoles, du garde forestier, du responsable de l'entretien des forêts et de la direction du Service des travaux.

La Direction des écoles, ainsi que le Service des travaux, jugent très intéressante l'idée de sensibiliser les enfants à la gestion forestière en profitant du reboisement à réaliser, suite aux défrichements liés à l'agrandissement de la déchetterie.

Il a été décidé de mettre sur pied quatre journées de sensibilisation pour les écoliers d'Ecublens. Le Service des travaux gèrera l'organisation et le bon déroulement de ces journées avec le personnel de la section Voirie et espaces verts (VEV), en présence du garde forestier.

Ces journées seront réparties sur deux ans : soit au printemps et en automne 2015 et 2016. Chaque classe pourra planter un ou plusieurs arbres par élève. Une sensibilisation, avec des explications sur la gestion forestière communale et une visite de la forêt, sera également proposée. Une petite collation clôturera chaque plantation par les différentes classes.

A l'issue de ces quatre journées, un panneau mentionnant les dates de plantation et les noms des classes qui auront participé sera réalisé.

Extrait du PV du Conseil Communal du 20 mars 2015

8. RÉPONSE AU VŒU DÉPOSÉ PAR M. ALFRED THOMAS LE 20 NOVEMBRE 2014 SOUHAITANT QUE LA COMPENSATION DU REBOISEMENT, SUITE À LA COUPE DES ARBRES EN RAISON DE L'AGRANDISSE-MENT DE LA DÉCHETTERIE, SOIT RÉALISÉE EN COLLABORATION AVEC LES ÉLÈVES D'ECUBLENS

M. Thomas Alfred tient à adresser ses chaleureux remerciements à la Municipalité pour la concrétisation de son voeu. Ceci le touche d'autant plus qu'en tant qu'ancien élève de Payerne, il avait participé à une action similaire qui lui reste aujourd'hui encore en mémoire.

M. Christian Maeder souligne que la Municipalité a rapidement adhéré à ce voeu, précisant que la première matinée dédiée à cette action aura lieu le mardi 25 mars entre 10h00 et 12h00 avec des élèves de 3ème année. C'est avec plaisir que les membres du Conseil pouvant se libérer y seront accueillis ainsi qu'à la collation qui suivra.